VILLE DE BRUXELLES

Travaux de voirie

Propreté publique



STAD BRUSSEL

Wegeniswerken

Openbare reinheid

Réf. Farde e-Assemblées : 2406501

N° OJ: 36

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/06/2021

Objet: Subside.- Mme Anne Marie DRABS: 1.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que Mme Anne Marie Drabs s'engage à traiter le compost et à placer des panneaux informatifs à ce sujet, pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 1.000,00 EUR à Mme Anne Marie Drabs ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête:

Article unique : Un subside de 1.000,00 EUR à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2021 est octroyé à Mme Anne Marie Drabs pour le traitement de compost et le placement de panneaux informatifs.

Annexes:

